

Metrics, Music and Mind

Linguistic, Metrical and Cognitive Implications in Sung Verse

(Rome, 23-25 February 2012)

Comparaison et correspondance de paroles rythmées linguistiquement et musicalement

Benoît de Cornulier*

* Laboratoire de Linguistique de Nantes / Centre d'Études Métriques
(benoit.de.cornulier@gmail.com)

Par *mètre* d'un *vers* (littéraire), on entend traditionnellement une caractérisation du vers considéré dans sa longueur, que cette caractérisation soit simple (comme simplement : tant de voyelles en poésie française) ou plus complexe. Elle est *métrique* (*mètre*) si elle est régulière. On la considère comme une mesure (sens étymologique de *mètre*) parce qu'elle ressemble dans des cas simples à une mesure de longueur, par exemple en nombre de voyelles ; il s'agit alors d'une caractérisation essentiellement linguistique, comme souvent en tradition littéraire. Tel vers mesure *tant* de voyelles (ou syllabes) comme telle corde mesure tant de centimètres.

À la notion de mesure du vers littéraire fondée sur une propriété linguistique, peuvent correspondre des éléments de mesure de la parole scandée ou chantée fondés sur la durée non linguistique. Ainsi, de même que le vers littéraire « La Cigale ayant chanté » (de La Fontaine) a pour mètre son nombre de voyelles 7, dans le slogan « Machin, président ! », « président » peut être métrique (notamment) par la durée qui sépare les attaques de des deux voyelles imprimés ici en gras si cette durée est égale à celle qui sépare les apparitions des deux voyelles de « Machin » ; cette durée peut s'évaluer en centisecondes, pas en nombre de voyelles : elle est *non linguistique* ; les égalités entre durées de cette sorte étant dites *isochronies*, je me servirai du préfixe et de la notion *chrono-* et *chronie* pour en parler.

Mon propos est d'examiner quelques points communs et différences de ces deux sortes de mesures supposées.

1) La « tonique » de base

Point commun : Le rythme régulier se cale généralement dans les deux cas (plus clairement en vers littéraire) sur la dernière voyelle non grammaticalement post-tonique de l'expression (= dernière voyelle non-féminine, ou dernière voyelle masculine, en français). On peut l'appeler la *tonique* (*T*) de cette expression.

Différence : En mesure littéraire, on compte souvent les syllabes, mais en mesure musicale, les isochronies se calent sur le point d'apparition des voyelles concernées. On verra que cette différence n'est pas forcément radicale.

2) Des rythmes jusqu'à la tonique

Point commun : Le mètre littéraire et (souvent) la mesure musicale s'arrêtent à la tonique.

Différence : Le mètre littéraire correspond (par exemple) à une série de voyelles dont la dernière est la tonique, qu'il inclut. Il correspond donc à des voyelles prétoniques-ou-toniques, qu'on peut nommer d'un mot *anatoniques* (« ana » = en remontant à partir de la tonique). En ce sens le mètre est un rythme anatonique régulier.

À la différence du mètre littéraire, la mesure musicale peut sembler correspondre à un intervalle de durée borné extérieurement par la tonique, non incluse.

On verra que cette différence est également résorbable et que la chrono-durée, comme la longueur linguistique, peut être considérée comme anatonique.

On remarque déjà que la mesure d'un rythme anatonique de E ne peut pas être la mesure de E puisque, par définition, elle ne concerne pas les éléments post-toniques de E.

3) Caractère absolu ou relatif des longueurs

Une différence : La mesure des deux composants de « Machin, président ! », ou de « Tre civette sul comò » dans la filastroque, prend en compte des durées (chrono) qui sont relatives : la régularité métrique réside dans l'isochronie à l'intérieur d'une réalisation, non dans une durée absolue (par ex. tant de centisecondes) dans chaque réalisation. Rien de tel dans le mètre du vers « La Cigale ayant chanté » ou « Nel mezzo del cammin di nostra vita » : 7, ou 4-6, est le « nombre » d'un vers et on le nomme son mètre.

Cette différence est réductible de deux manières. D'une part en rappelant que ce qui rend ces vers littéraires métriques, c'est leur conformité contextuelle (dans un contexte qui inclut d'autres 4-6 ou 7-voyelles) ou culturelle (cas possible de 4-6, dans un esprit où le modèle 4-6 est intériorisé) ; le vers est donc métrique non par son nombre, mais par une équivalence impliquant ce nombre.

D'autre part, contrairement à l'apparence d'un schéma théorique où le mètre d'un vers littéraire est représenté par une succession de syllabes ou voyelles et positions abstraites, le rythme simple dit métrique est vraisemblablement représenté, dans l'esprit, par une impression unique et indivisible associée à la tonique. En cela, il n'est sans doute pas radicalement différent de l'impression unique et indivisible correspondant à une chrono-durée en métrique musicale.

Cette analogie conduit à comparer le répertoire des mesures simples en métrique française (1 à 8) à l'ensemble des durées élémentaires possibles en métrique musicale.

4) Le rythme en continuité

Pour étudier leurs mesures, il est habituel d'analyser le rythme des vers littéraire en discontinuité (chaque vers étant rythmé de manière autonome), et celui de « vers » chantés en continuité (« Frère Jacques » ou « Tre civette sul comò » dans le contexte de l'air complet). Cette dissymétrie d'approche induit des dissymétries d'analyse, et rend trompeuses certaines comparaisons.

L'étude de la mesure, non simplement des vers, mais des sous-vers, dans un vers comme « De tes souffrances – enfin miennes – que j'aimais ! » (rythme 4-4-4 chez Verlaine ; bien syllaber « souffran-ce-z'en-fin » et « mien-nes que ») permet de resserrer l'analogie et de proposer cette généralité : Que le mètre d'une expression E de tonique T1 soit littéraire ou musical, il est

anatonique, et correspond, soit, en continuité avec une expression précédente de tonique « T-1 », à la suite anatonique T-1] T1], soit simplement àT1] en cas d'autonomie rythmique de E.

Cette approche rend compte, sans ajustement théorique ad hoc, à la fois du caractère dit « extramétrique » des voyelles post-toniques d'une expression E, et du caractère, disons « métrique pour E », des voyelles post-toniques d'un sous-vers précédent comme à la césure dite italienne. On verra qu'elle rend compte par le même principe des post-toniques en métrique musicale.

Cela étant aperçu, il apparaît que le rythme métrique associé à une expression n'est pas par principe sa mesure. Il coïncide seulement avec elle sous deux conditions, 1) que l'expression soit masculine (tronca), 2) qu'elle ne soit pas rythmée en continuité avec une expression précédente qui se terminerait par une ou plusieurs post-toniques.